

À conserver jusqu'au
25 août 2010

SERVICE DES LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUES

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

BULLETIN D'INFORMATION POUR LES ORGANISMES

SVP transmettre aux membres de votre conseil d'administration et autres personnes concernées

Volume 2, numéro 3 • 26 mai 2010 • www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca/loisirs

LOISIR ACTION - AUTOMNE 2010 Nous y voilà déjà !

DATE DE TOMBÉE : vendredi 11 juin

Période couverte par cette édition :

17 août au 22 novembre 2010

Faites parvenir votre contenu à publier à :

loisiraction@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

ou par télécopieur au 450 357-2288.

RÉSERVATION DE VOS LOCAUX POUR L'AUTOMNE

Profitez de l'envoi de votre programmation de l'automne pour faire parvenir vos réservations de locaux en même temps.

Utilisez le formulaire *Demande de réservations* que vous pouvez télécharger sur le site Internet de la Ville au www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca/loisirs, menu *Publications, politiques, formulaires*, puis cliquez sur *Formulaires pour les organismes*.

Une fois rempli, faites-le parvenir au répondant attribué à votre organisme.

PROCHAINE ÉCHÉANCE - LOISIR ACTION

Édition hiver 2011 : 17 septembre (parution 23 novembre)

POSE D'AFFICHES

Le Service des loisirs et bibliothèques offre un service de pose d'affiches dans près de 90 endroits dans Saint-Jean-sur-Richelieu. Déposez une quarantaine d'affiches en format 8½ X 11 ou 8½ X 14 à nos bureaux au plus tard le jeudi et vos affiches seront posées dès la fin de semaine suivante.

Voici les dates de tombée pour les prochains mois :

Juin : 3, 17 et 30

Juillet : 29 (relâche le 15)

Août : 12 et 26

Septembre : 9 et 23

Octobre : 7 et 21

Novembre : 4 et 18

LA CARTE CITOYEN EST ENFIN LANCÉE !



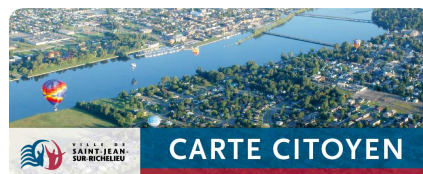
Le conseil municipal lançait le 19 mai dernier la Carte citoyen.

Utile et gratuite, la Carte citoyen devient un « guichet unique » permettant d'effectuer pour le moment toutes les transactions avec le Service des loisirs et bibliothèques. Cette carte remplacera donc la carte bibliothèque à son expiration.

L'inscription par Internet pour les ateliers de la Ville débutent le 14 juin. Dans les prochains mois, la Ville mettra en service l'inscription en ligne pour les organismes. Le portail d'inscription de la Ville sera donc utilisé à la fois pour les inscriptions aux ateliers de loisir, des bibliothèques ainsi que pour les inscriptions aux activités d'organismes.

Les citoyens voulant se prévaloir de l'inscription par Internet devront au préalable avoir acquis leur carte citoyen à l'une des bibliothèques municipales ou à l'accueil des Loisirs.

Là où le service d'inscription par Internet est offert, il est utilisé par près de 80% des participants. La démarche municipale s'inscrit donc dans cette tendance.



MARIE-PIERRE
LAMOUREUX-DÉSILETS

Expiration

RÉCOLTE DE PHOTOS DU MILIEU CULTUREL

Dans l'élaboration du nouveau portail Internet culturel, la Ville, en collaboration avec les partenaires du milieu, travaille à créer une banque de photos la plus complète possible, afin de bien illustrer la diversité et le dynamisme du milieu culturel. Ainsi, nous demandons la collaboration des organismes culturels afin qu'ils partagent avec nous leurs photographies. Si vous avez des photos de bonne qualité et libres de droits qui représentent votre organisme ou les activités que vous réalisez, veuillez les faire parvenir à n.mercier@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca avant le 20 août 2010.



Des services... et des façons de faire AFFICHAGE DE PANNEAUX (AFFICHAGE URBAIN)

La Ville offre le service d'affichage urbain qui consiste en la pose de panneaux 4' X 8' en bordure d'une voie de circulation. À cet égard, voici les conditions relatives à la demande d'affichage:

- La demande doit être faite au moins trois semaines d'avance;
- Un maximum de trois panneaux pour une durée de 14 jours consécutifs peuvent être posés ;
- La Ville offre le service d'aller chercher les panneaux chez le fournisseur local. Il faut en faire la demande sur le formulaire Demande d'affichage urbain.

NORMES POUR SERVIR OU VENDRE DE LA NOURRI- TURE LORS D'UN ÉVÉNEMENT

Les représentants du MAPAQ (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec) ont tenu une rencontre d'information pour les organismes locaux relativement à l'application des normes de salubrité et d'hygiène lorsque de la nourriture est servie ou vendue à l'occasion d'un événement.

Suite à cette rencontre le MAPAQ rend disponible un DVD présentant ces mêmes normes. Le Service des loisirs et bibliothèques dispose de trois copies de ces DVD qui peuvent être empruntés pour une semaine. Communiquez avec madame Marie-Josée Deland au 450 357-2311 pour obtenir un DVD.

OPÉRATION GRAND NETTOYAGE MERCİ AUX BÉNÉVOLES

Rues Principales Vieux-Saint-Jean et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu remercient tous les organismes et les bénévoles qui ont participé à l'opération grand nettoyage du dimanche 18 avril dernier.

Votre présence et l'énergie que vous avez déployée ont fait encore une fois le grand succès de cet événement annuel. Par votre implication, vous avez fait la différence!

POUR NOUS JOINDRE

Service des loisirs et bibliothèques
190, rue Laurier • Case postale 1025
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 7B2
450 357-2157 • Télécopieur : 450 357-2288
loisirs@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Communautaire

Marie Côté - 450 357-2166
ma.cote@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Caroline Roy - 450 357-2172
c.roy@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Culturel

Dominique Richer - 450 357-2173
d.richer@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Nadine Mercier - 450 357-2170
n.mercier@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Sport

Patrick Laplante - 450 357-2175
p.laplante@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Horaire d'été des bureaux administratifs du Service des loisirs et bibliothèques

Veillez noter que nos bureaux seront fermés les 24 juin et 1^{er} juillet

Horaire d'été - jusqu'au 3 septembre

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 45
Vendredi : 8 h 30 à midi

Bulletin d'information pour les organismes

Nous utilisons ce bulletin pour vous transmettre de l'information courante. Il est publié de façon régulière quatre fois par année, selon l'échéance de production des prochaines éditions du Loisir action. Il est préparé par l'équipe du Service des loisirs et bibliothèques.

Prochaine publication de ce bulletin : 25 août